



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 89 (1990), p. 25-42

Atef Awadalla

Une stèle d'Amenemhat [imy-set-â-n-lmn] [avec 1 planche].

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène
9782724711295	<i>Guide de l'Égypte prédynastique</i>	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724710885	<i>Musiciens, fêtes et piété populaire</i>	Christophe Vendries
9782724710540	<i>Catalogue général du Musée copte</i>	Dominique Bénazeth
9782724711233	<i>Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 40</i>	Emmanuel Pisani (éd.)
9782724711424	<i>Le temple de Dendara XV</i>	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef Hamed
9782724711417	<i>Le temple de Dendara XIV</i>	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni

## UNE STÈLE D'AMENEMHAT

### 'IMY-ST-'-N-'IMN

La stèle funéraire dont il va être question dans ces lignes sculptée dans la première salle de la tombe n° 53 à Cheikh 'Abd el-Qurna, est déjà connue<sup>1</sup> :

Hermann, *Die Stelen der thebanischen Felsgräber der 18. Dynastie*, 1940, p. 60-63 et fig. p. 61;  
MMA Photo 3630-3631;  
LD. III, 8 (a), *Texte III*, p. 282;  
Bouriant, *RT* 14, 1893, p. 71-73, (texte);  
Sethe, *Urk.* IV, 1217-1223;  
PM. 1/1, p. 103 (6).

### DESCRIPTION

Le cintre est occupé par l'œil *Oudjat* et le disque solaire<sup>2</sup> ailé flanqué d'un cobra.

L'iconographie du tableau est assez originale car n'y sont figurés aucun des dieux honorés dans le texte par le propriétaire. À gauche, sur un siège ordinaire à deux places, la reine Amose-Inhapi, deuxième épouse du roi Seqenenrê-Tâa II, et sa fille Amose-Henouttamehi sont assises<sup>3</sup>. Derrière elles se tient une femme, peut-être la nourrice du petit garçon

1. Je remercie M. Peter Dorman, conservateur au MMA de m'avoir fourni les photos de cette stèle.

2. Ce motif est constitué d'un disque flanqué d'une seule aile, un œil-*oudjat* remplaçant l'autre aile; cette caractéristique n'est pas seulement datée de l'époque de Thoutmosis IV, on en trouve un exemple sous Thoutmosis I, cf. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, in *CGC*, 1909, n° 34009, p. 16-17, stèle de Iouf et pour le détail, cf. Awadalla, *Les stèles privées de l'époque d'Aménophis III*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne (Paris-III), inédite, p. 524 et suiv.

3. Daressy (*ASAE* 9, p. 96) identifie, semble-t-il à juste titre, la reine *Tint-H3py* et sa fille *I'hms-hnwt-ti-mhw*, mentionnées sur les bandages de la momie de cette dernière, trouvée dans la cachette royale de Deir el-Bahari (Maspéro, *MMAF* I, p. 543-544 [11]), avec la reine *I'hms-In-H3py* et sa fille *I'hms-Hnwt-T3-mhy* de notre document. Cette opinion n'est d'ailleurs généralement pas remise en cause si ce n'est par Hölscher (*Äg. Forsch.* 4, p. 51 et n. 4). Amose-Inhapi pourrait avoir été la sœur (?) et épouse de Seqenenrê-Tâa II, sa fille étant de ce fait fille du même pharaon et sœur d'Amosis. Gitton la fait ainsi remonter

représenté sous le siège de la reine Amose-Inhapi, à moins qu'il ne s'agisse de celle de la princesse Amose-Henouttamehi devenue adulte<sup>4</sup>. À droite, Amenemhat s'avance vers une table d'offrande richement chargée et se penche pour offrir aux deux personnes royales un récipient à onguent. Sa tête ainsi que l'inscription qui mentionnait son nom manquent. Son fils le suit, vêtu en prêtre; il soutient de ses avant-bras tendus une statuette féminine, debout sur une base, dont le matériau n'est pas spécifié. Une telle représentation est assez extraordinaire sur une stèle de tombe rupestre. L'origine et l'identification de la statue sont difficiles à établir<sup>5</sup>.

Nous avons choisi de retranscrire les différentes versions du texte en omettant les passages propres à chacune qui ont été remplacés par le signe (←—→); les lacunes étant signalées par (-----). C'est la comparaison des trois variantes qui permet de compléter ces dernières.

Il est remarquable que les trois monuments sur lesquels figure le texte sont datés du Nouvel Empire, celui qui nous occupe étant chronologiquement le plus récent, et qu'il s'agit dans les trois cas de stèles funéraires<sup>6</sup>.

Le texte de notre stèle est le plus court, sorte de résumé comprenant une prière d'offrande traditionnelle, un tableau de la vie dans l'au-delà, un panégyrique du personnage et un appel aux vivants pour la récitation de la prière d'offrande.

Il s'agit d'un texte rituel que l'on retrouve dans de nombreux tombeaux de la même époque et cette répétition souligne son importance et son caractère sacré.

à cette génération (*Les divines épouses de la XVIII<sup>e</sup> dynastie*, p. 18 et n. 44), suivant en cela Vandersleyen (*CdE* 52, p. 244). Toutefois, F.J. Schmitz (*Amenophis I, HÄB* 6, p. 42-43) voit en Amose-Inhapi une épouse d'Amosis et donc en Amose-Henouttamehi une fille de ce roi et une sœur d'Aménophis I. Pour une liste des documents mentionnant Amose-Henouttamehi, cf. Gitton, *o.c.*, p. 18 et n. 44. En admettant qu'elle est fille de Seqenenrê-Tâa II, on peut supposer qu'Amose-Henouttamehi vécut jusqu'au règne d'Amosis, ce qui expliquerait pourquoi, sur les inscriptions de son sarcophage et sur un fragment de sculpture trouvé à Qurna (Petrie, *History* II, fig. 15, p. 43) elle porte le titre de *snt-nswt*.

4. Sur la nourrice Rây, cf. Gitton, *Ahmès Néfertari*, p. 21-22 et Gitton, *Les divines épouses de la XVIII<sup>e</sup> dynastie*, p. 19 et n. 47-48. Dans le texte de son cercueil (Sethe, *Urk.* IV, p. 77-78),

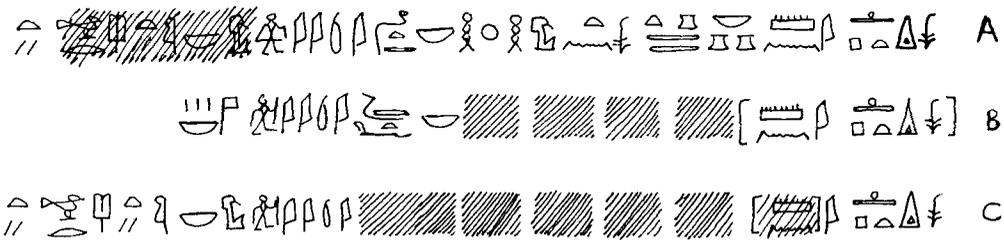
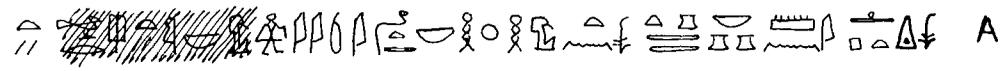
elle apparaît en nourrice d'Amose-Néfertari; c'est ce qui conduit Gitton à conclure, avec beaucoup de vraisemblance, qu'Amose-Néfertari et Amose-Henouttamehi appartenaient à la même génération (ci-dessus, n. 3).

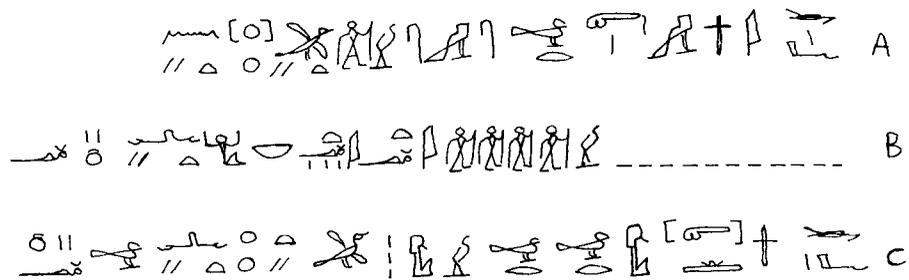
5. Sur la stèle de Iouf provenant d'Edfou (Lacau, *ibid.*, CGC 34009; Hermann, *o.c.*, pl. 5; pour le texte, Sethe, *Urk.* IV, p. 29-31) et qui présente une composition presque identique, il y a seulement consécration d'une table d'offrandes et l'apport de la statue n'apparaît pas.

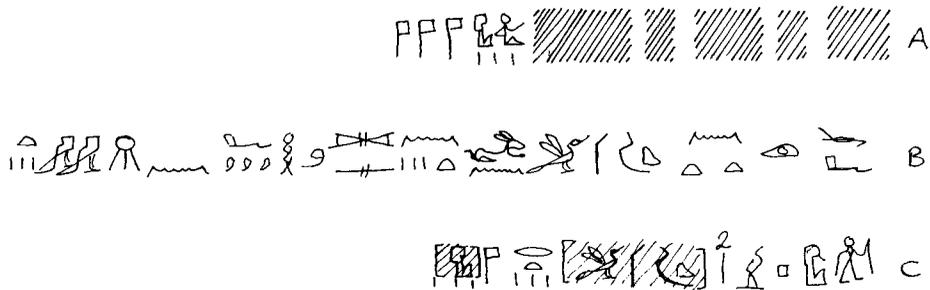
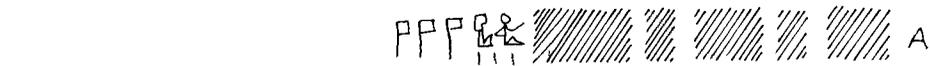
6. Les deux autres parallèles utilisés sont : 1) le texte de la stèle provenant de la tombe de Pahery à El-Kab, Sethe, *Urk.* IV, 111/7 à 111/12, 113/10, 114/1 à 119/1, 119/4, 120/12 à 121/2, 121/5 à 121/9; 2) le texte de la tombe de Senemiah (n° 127) à Cheikh abd el-Gournah, Sethe, *Urk.* IV, 494/1 à 500/6, 504/4 à 504/6, 508/12 à 509/11.

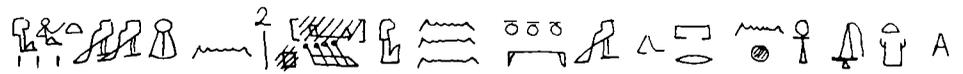
LES TEXTES

- A. — Stèle de P3-ḥry à El-Kab (Thoutmosis I - Hatshepsout).
- B. — Stèle de Sn-m-'Ich tombe n° 127 Cheikh Abd el-Qournah (Thoutmosis III).
- C. — Stèle de 'Imn-m-ḥst tombe n° 53 Cheikh Abd el-Qournah (Thoutmosis III).

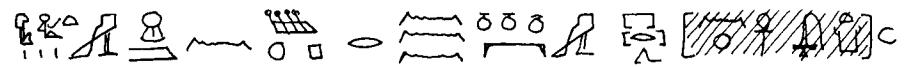

  
 A.  A  
 B.  B  
 C.  C


  
 A.  A  
 B.  B  
 C.  C


  
 A.  A  
 B.  B  
 C.  C

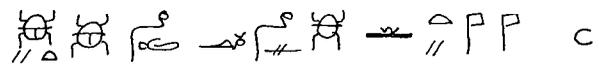

A

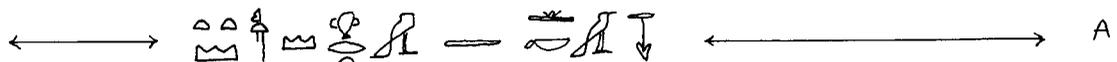

B

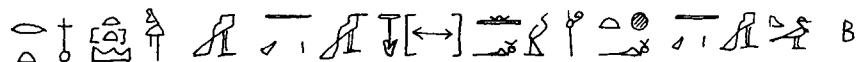

C

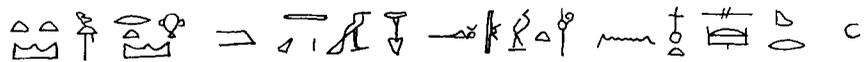

A


B

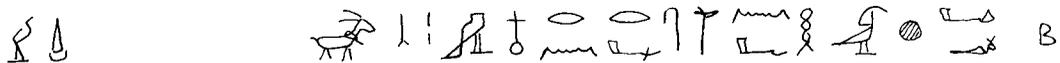

C

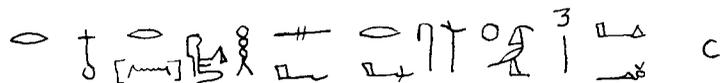

A

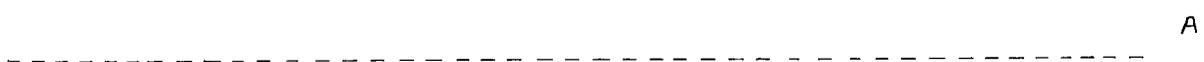

B

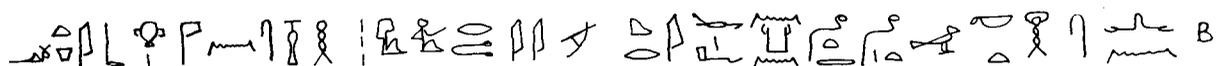

C


A


B


C

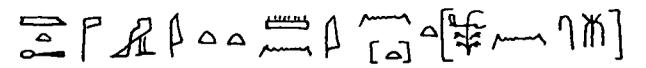

A

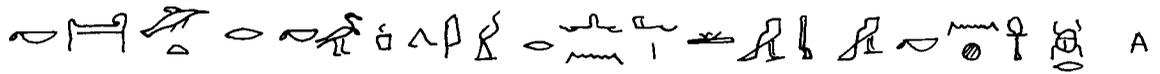

B

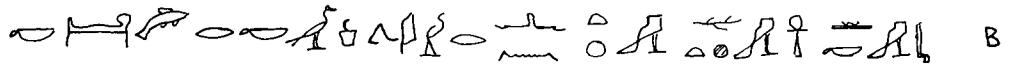

C

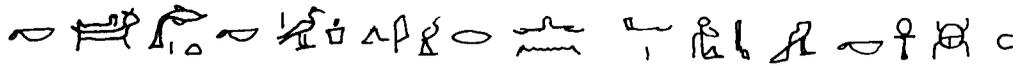
A

B


c  



A


B

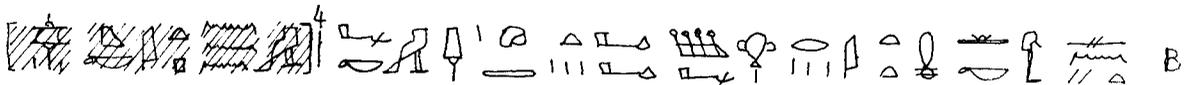

C


A

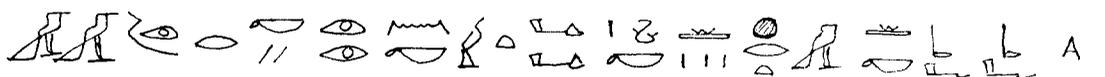

B


C

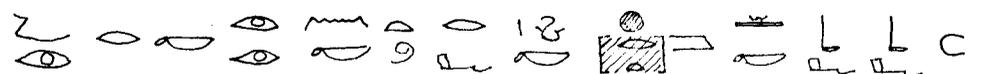

A


B

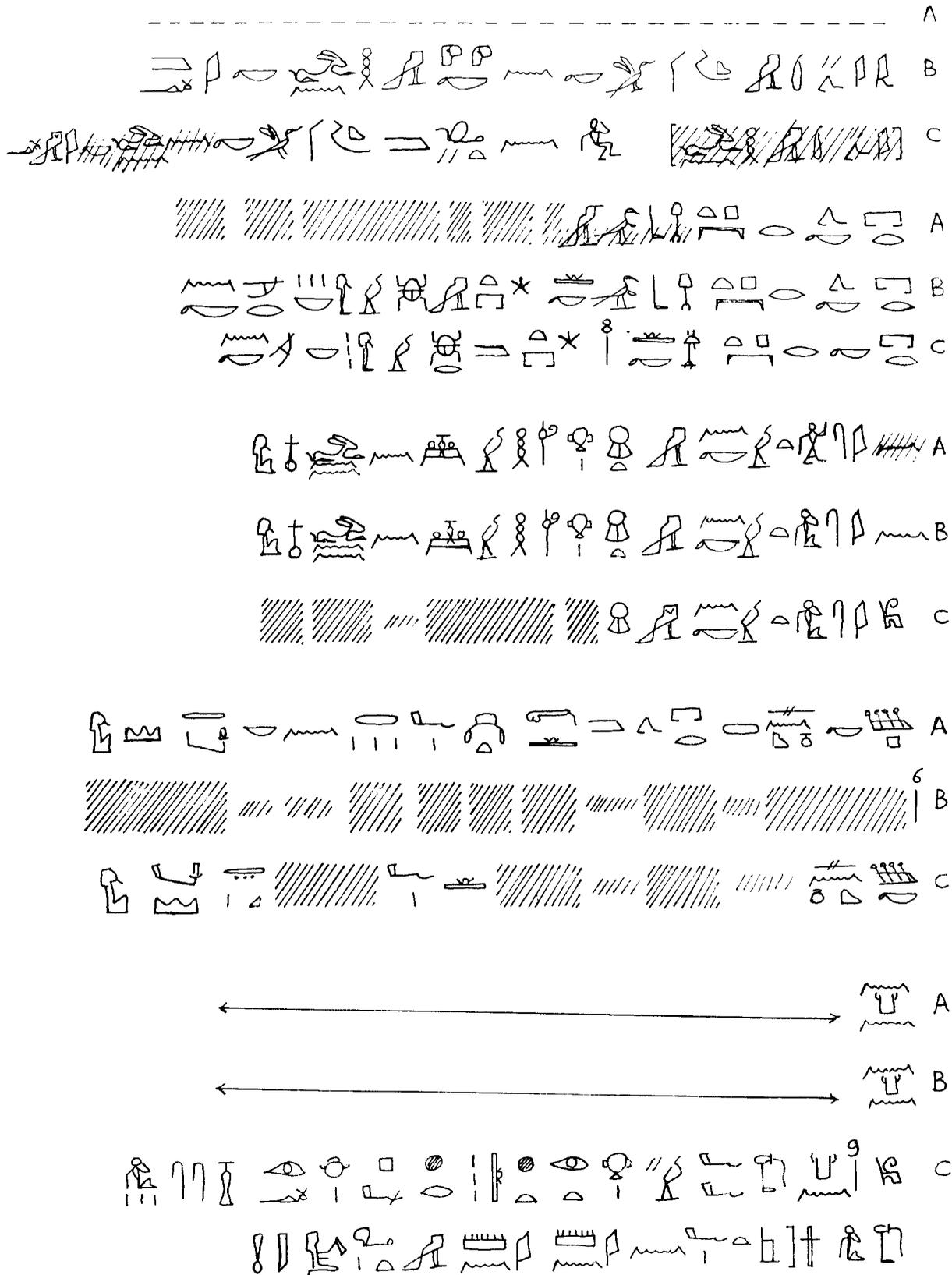

C


A


B


C





P III O - m s |             A

               B

               C

-----     A

←-----        B

-----    C

                A

 B

          C

                A

                B

          C

                A

               B

        C



17  
 A  
 B  
 C

18  
 A  
 B  
 C

A  
 B  
 C

19  
 A  
 B  
 C

20  
 A  
 B  
 C

𓆎𓆏𓆑𓆒𓆓𓆔𓆕𓆖𓆗𓆘𓆙𓆚𓆛𓆜𓆝𓆞𓆟𓆠𓆡𓆢𓆣𓆤𓆥𓆦𓆧𓆨𓆩𓆪𓆫𓆬𓆭𓆮𓆯𓆰𓆱𓆲𓆳𓆴𓆵𓆶𓆷𓆸𓆹𓆺𓆻𓆼𓆽𓆾𓆿𓇀𓇁𓇂𓇃𓇄𓇅𓇆𓇇𓇈𓇉𓇊𓇋𓇌𓇍𓇎𓇏𓇐𓇑𓇒𓇓𓇔𓇕𓇖𓇗𓇘𓇙𓇚𓇛𓇜𓇝𓇞𓇟𓇠𓇡𓇢𓇣𓇤𓇥𓇦𓇧𓇨𓇩𓇪𓇫𓇬𓇭𓇮𓇯𓇰𓇱𓇲𓇳𓇴𓇵𓇶𓇷𓇸𓇹𓇺𓇻𓇼𓇽𓇾𓇿𓈀𓈁𓈂𓈃𓈄𓈅𓈆𓈇𓈈𓈉𓈊𓈋𓈌𓈍𓈎𓈏𓈐𓈑𓈒𓈓𓈔𓈕𓈖𓈗𓈘𓈙𓈚𓈛𓈜𓈝𓈞𓈟𓈠𓈡𓈢𓈣𓈤𓈥𓈦𓈧𓈨𓈩𓈪𓈫𓈬𓈭𓈮𓈯𓈰𓈱𓈲𓈳𓈴𓈵𓈶𓈷𓈸𓈹𓈺𓈻𓈼𓈽𓈾𓈿𓉀𓉁𓉂𓉃𓉄𓉅𓉆𓉇𓉈𓉉𓉊𓉋𓉌𓉍𓉎𓉏𓉐𓉑𓉒𓉓𓉔𓉕𓉖𓉗𓉘𓉙𓉚𓉛𓉜𓉝𓉞𓉟𓉠𓉡𓉢𓉣𓉤𓉥𓉦𓉧𓉨𓉩𓉪𓉫𓉬𓉭𓉮𓉯𓉰𓉱𓉲𓉳𓉴𓉵𓉶𓉷𓉸𓉹𓉺𓉻𓉼𓉽𓉾𓉿𓊀𓊁𓊂𓊃𓊄𓊅𓊆𓊇𓊈𓊉𓊊𓊋𓊌𓊍𓊎𓊏𓊐𓊑𓊒𓊓𓊔𓊕𓊖𓊗𓊘𓊙𓊚𓊛𓊜𓊝𓊞𓊟𓊠𓊡𓊢𓊣𓊤𓊥𓊦𓊧𓊨𓊩𓊪𓊫𓊬𓊭𓊮𓊯𓊰𓊱𓊲𓊳𓊴𓊵𓊶𓊷𓊸𓊹𓊺𓊻𓊼𓊽𓊾𓊿𓋀𓋁𓋂𓋃𓋄𓋅𓋆𓋇𓋈𓋉𓋊𓋋𓋌𓋍𓋎𓋏𓋐𓋑𓋒𓋓𓋔𓋕𓋖𓋗𓋘𓋙𓋚𓋛𓋜𓋝𓋞𓋟𓋠𓋡𓋢𓋣𓋤𓋥𓋦𓋧𓋨𓋩𓋪𓋫𓋬𓋭𓋮𓋯𓋰𓋱𓋲𓋳𓋴𓋵𓋶𓋷𓋸𓋹𓋺𓋻𓋼𓋽𓋾𓋿𓌀𓌁𓌂𓌃𓌄𓌅𓌆𓌇𓌈𓌉𓌊𓌋𓌌𓌍𓌎𓌏𓌐𓌑𓌒𓌓𓌔𓌕𓌖𓌗𓌘𓌙𓌚𓌛𓌜𓌝𓌞𓌟𓌠𓌡𓌢𓌣𓌤𓌥𓌦𓌧𓌨𓌩𓌪𓌫𓌬𓌭𓌮𓌯𓌰𓌱𓌲𓌳𓌴𓌵𓌶𓌷𓌸𓌹𓌺𓌻𓌼𓌽𓌾𓌿𓍀𓍁𓍂𓍃𓍄𓍅𓍆𓍇𓍈𓍉𓍊𓍋𓍌𓍍𓍎𓍏𓍐𓍑𓍒𓍓𓍔𓍕𓍖𓍗𓍘𓍙𓍚𓍛𓍜𓍝𓍞𓍟𓍠𓍡𓍢𓍣𓍤𓍥𓍦𓍧𓍨𓍩𓍪𓍫𓍬𓍭𓍮𓍯𓍰𓍱𓍲𓍳𓍴𓍵𓍶𓍷𓍸𓍹𓍺𓍻𓍼𓍽𓍾𓍿𓎀𓎁𓎂𓎃𓎄𓎅𓎆𓎇𓎈𓎉𓎊𓎋𓎌𓎍𓎎𓎏𓎐𓎑𓎒𓎓𓎔𓎕𓎖𓎗𓎘𓎙𓎚𓎛𓎜𓎝𓎞𓎟𓎠𓎡𓎢𓎣𓎤𓎥𓎦𓎧𓎨𓎩𓎪𓎫𓎬𓎭𓎮𓎯𓎰𓎱𓎲𓎳𓎴𓎵𓎶𓎷𓎸𓎹𓎺𓎻𓎼𓎽𓎾𓎿𓏀𓏁𓏂𓏃𓏄𓏅𓏆𓏇𓏈𓏉𓏊𓏋𓏌𓏍𓏎𓏏𓏐𓏑𓏒𓏓𓏔𓏕𓏖𓏗𓏘𓏙𓏚𓏛𓏜𓏝𓏞𓏟𓏠𓏡𓏢𓏣𓏤𓏥𓏦𓏧𓏨𓏩𓏪𓏫𓏬𓏭𓏮𓏯𓏰𓏱𓏲𓏳𓏴𓏵𓏶𓏷𓏸𓏹𓏺𓏻𓏼𓏽𓏾𓏿𓐀𓐁𓐂𓐃𓐄𓐅𓐆𓐇𓐈𓐉𓐊𓐋𓐌𓐍𓐎𓐏𓐐𓐑𓐒𓐓𓐔𓐕𓐖𓐗𓐘𓐙𓐚𓐛𓐜𓐝𓐞𓐟𓐠𓐡𓐢𓐣𓐤𓐥𓐦𓐧𓐨𓐩𓐪𓐫𓐬𓐭𓐮𓐯𓐰𓐱𓐲𓐳𓐴𓐵𓐶𓐷𓐸𓐹𓐺𓐻𓐼𓐽𓐾𓐿𓑀𓑁𓑂𓑃𓑄𓑅𓑆𓑇𓑈𓑉𓑊𓑋𓑌𓑍𓑎𓑏𓑐𓑑𓑒𓑓𓑔𓑕𓑖𓑗𓑘𓑙𓑚𓑛𓑜𓑝𓑞𓑟𓑠𓑡𓑢𓑣𓑤𓑥𓑦𓑧𓑨𓑩𓑪𓑫𓑬𓑭𓑮𓑯𓑰𓑱𓑲𓑳𓑴𓑵𓑶𓑷𓑸𓑹𓑺𓑻𓑼𓑽𓑾𓑿𓒀𓒁𓒂𓒃𓒄𓒅𓒆𓒇𓒈𓒉𓒊𓒋𓒌𓒍𓒎𓒏𓒐𓒑𓒒𓒓𓒔𓒕𓒖𓒗𓒘𓒙𓒚𓒛𓒜𓒝𓒞𓒟𓒠𓒡𓒢𓒣𓒤𓒥𓒦𓒧𓒨𓒩𓒪𓒫𓒬𓒭𓒮𓒯𓒰𓒱𓒲𓒳𓒴𓒵𓒶𓒷𓒸𓒹𓒺𓒻𓒼𓒽𓒾𓒿𓓀𓓁𓓂𓓃𓓄𓓅𓓆𓓇𓓈𓓉𓓊𓓋𓓌𓓍𓓎𓓏𓓐𓓑𓓒𓓓𓓔𓓕𓓖𓓗𓓘𓓙𓓚𓓛𓓜𓓝𓓞𓓟𓓠𓓡𓓢𓓣𓓤𓓥𓓦𓓧𓓨𓓩𓓪𓓫𓓬𓓭𓓮𓓯𓓰𓓱𓓲𓓳𓓴𓓵𓓶𓓷𓓸𓓹𓓺𓓻𓓼𓓽𓓾𓓿𓔀𓔁𓔂𓔃𓔄𓔅𓔆𓔇𓔈𓔉𓔊𓔋𓔌𓔍𓔎𓔏𓔐𓔑𓔒𓔓𓔔𓔕𓔖𓔗𓔘𓔙𓔚𓔛𓔜𓔝𓔞𓔟𓔠𓔡𓔢𓔣𓔤𓔥𓔦𓔧𓔨𓔩𓔪𓔫𓔬𓔭𓔮𓔯𓔰𓔱𓔲𓔳𓔴𓔵𓔶𓔷𓔸𓔹𓔺𓔻𓔼𓔽𓔾𓔿𓕀𓕁𓕂𓕃𓕄𓕅𓕆𓕇𓕈𓕉𓕊𓕋𓕌𓕍𓕎𓕏𓕐𓕑𓕒𓕓𓕔𓕕𓕖𓕗𓕘𓕙𓕚𓕛𓕜𓕝𓕞𓕟𓕠𓕡𓕢𓕣𓕤𓕥𓕦𓕧𓕨𓕩𓕪𓕫𓕬𓕭𓕮𓕯𓕰𓕱𓕲𓕳𓕴𓕵𓕶𓕷𓕸𓕹𓕺𓕻𓕼𓕽𓕾𓕿𓖀𓖁𓖂𓖃𓖄𓖅𓖆𓖇𓖈𓖉𓖊𓖋𓖌𓖍𓖎𓖏𓖐𓖑𓖒𓖓𓖔𓖕𓖖𓖗𓖘𓖙𓖚𓖛𓖜𓖝𓖞𓖟𓖠𓖡𓖢𓖣𓖤𓖥𓖦𓖧𓖨𓖩𓖪𓖫𓖬𓖭𓖮𓖯𓖰𓖱𓖲𓖳𓖴𓖵𓖶𓖷𓖸𓖹𓖺𓖻𓖼𓖽𓖾𓖿𓗀𓗁𓗂𓗃𓗄𓗅𓗆𓗇𓗈𓗉𓗊𓗋𓗌𓗍𓗎𓗏𓗐𓗑𓗒𓗓𓗔𓗕𓗖𓗗𓗘𓗙𓗚𓗛𓗜𓗝𓗞𓗟𓗠𓗡𓗢𓗣𓗤𓗥𓗦𓗧𓗨𓗩𓗪𓗫𓗬𓗭𓗮𓗯𓗰𓗱𓗲𓗳𓗴𓗵𓗶𓗷𓗸𓗹𓗺𓗻𓗼𓗽𓗾𓗿𓘀𓘁𓘂𓘃𓘄𓘅𓘆𓘇𓘈𓘉𓘊𓘋𓘌𓘍𓘎𓘏𓘐𓘑𓘒𓘓𓘔𓘕𓘖𓘗𓘘𓘙𓘚𓘛𓘜𓘝𓘞𓘟𓘠𓘡𓘢𓘣𓘤𓘥𓘦𓘧𓘨𓘩𓘪𓘫𓘬𓘭𓘮𓘯𓘰𓘱𓘲𓘳𓘴𓘵𓘶𓘷𓘸𓘹𓘺𓘻𓘼𓘽𓘾𓘿𓙀𓙁𓙂𓙃𓙄𓙅𓙆𓙇𓙈𓙉𓙊𓙋𓙌𓙍𓙎𓙏𓙐𓙑𓙒𓙓𓙔𓙕𓙖𓙗𓙘𓙙𓙚𓙛𓙜𓙝𓙞𓙟𓙠𓙡𓙢𓙣𓙤𓙥𓙦𓙧𓙨𓙩𓙪𓙫𓙬𓙭𓙮𓙯𓙰𓙱𓙲𓙳𓙴𓙵𓙶𓙷𓙸𓙹𓙺𓙻𓙼𓙽𓙾𓙿𓚀𓚁𓚂𓚃𓚄𓚅𓚆𓚇𓚈𓚉𓚊𓚋𓚌𓚍𓚎𓚏𓚐𓚑𓚒𓚓𓚔𓚕𓚖𓚗𓚘𓚙𓚚𓚛𓚜𓚝𓚞𓚟𓚠𓚡𓚢𓚣𓚤𓚥𓚦𓚧𓚨𓚩𓚪𓚫𓚬𓚭𓚮𓚯𓚰𓚱𓚲𓚳𓚴𓚵𓚶𓚷𓚸𓚹𓚺𓚻𓚼𓚽𓚾𓚿𓛀𓛁𓛂𓛃𓛄𓛅𓛆𓛇𓛈𓛉𓛊𓛋𓛌𓛍𓛎𓛏𓛐𓛑𓛒𓛓𓛔𓛕𓛖𓛗𓛘𓛙𓛚𓛛𓛜𓛝𓛞𓛟𓛠𓛡𓛢𓛣𓛤𓛥𓛦𓛧𓛨𓛩𓛪𓛫𓛬𓛭𓛮𓛯𓛰𓛱𓛲𓛳𓛴𓛵𓛶𓛷𓛸𓛹𓛺𓛻𓛼𓛽𓛾𓛿𓜀𓜁𓜂𓜃𓜄𓜅𓜆𓜇𓜈𓜉𓜊𓜋𓜌𓜍𓜎𓜏𓜐𓜑𓜒𓜓𓜔𓜕𓜖𓜗𓜘𓜙𓜚𓜛𓜜𓜝𓜞𓜟𓜠𓜡𓜢𓜣𓜤𓜥𓜦𓜧𓜨𓜩𓜪𓜫𓜬𓜭𓜮𓜯𓜰𓜱𓜲𓜳𓜴𓜵𓜶𓜷𓜸𓜹𓜺𓜻𓜼𓜽𓜾𓜿𓝀𓝁𓝂𓝃𓝄𓝅𓝆𓝇𓝈𓝉𓝊𓝋𓝌𓝍𓝎𓝏𓝐𓝑𓝒𓝓𓝔𓝕𓝖𓝗𓝘𓝙𓝚𓝛𓝜𓝝𓝞𓝟𓝠𓝡𓝢𓝣𓝤𓝥𓝦𓝧𓝨𓝩𓝪𓝫𓝬𓝭𓝮𓝯𓝰𓝱𓝲𓝳𓝴𓝵𓝶𓝷𓝸𓝹𓝺𓝻𓝼𓝽𓝾𓝿𓞀𓞁𓞂𓞃𓞄𓞅𓞆𓞇𓞈𓞉𓞊𓞋𓞌𓞍𓞎𓞏𓞐𓞑𓞒𓞓𓞔𓞕𓞖𓞗𓞘𓞙𓞚𓞛𓞜𓞝𓞞𓞟𓞠𓞡𓞢𓞣𓞤𓞥𓞦𓞧𓞨𓞩𓞪𓞫𓞬𓞭𓞮𓞯𓞰𓞱𓞲𓞳𓞴𓞵𓞶𓞷𓞸𓞹𓞺𓞻𓞼𓞽𓞾𓞿𓟀𓟁𓟂𓟃𓟄𓟅𓟆𓟇𓟈𓟉𓟊𓟋𓟌𓟍𓟎𓟏𓟐𓟑𓟒𓟓𓟔𓟕𓟖𓟗𓟘𓟙𓟚𓟛𓟜𓟝𓟞𓟟𓟠𓟡𓟢𓟣𓟤𓟥𓟦𓟧𓟨𓟩𓟪𓟫𓟬𓟭𓟮𓟯𓟰𓟱𓟲𓟳𓟴𓟵𓟶𓟷𓟸𓟹𓟺𓟻𓟼𓟽𓟾𓟿𓠀𓠁𓠂𓠃𓠄𓠅𓠆𓠇𓠈𓠉𓠊𓠋𓠌𓠍𓠎𓠏𓠐𓠑𓠒𓠓𓠔𓠕𓠖𓠗𓠘𓠙𓠚𓠛𓠜𓠝𓠞𓠟𓠠𓠡𓠢𓠣𓠤𓠥𓠦𓠧𓠨𓠩𓠪𓠫𓠬𓠭𓠮𓠯𓠰𓠱𓠲𓠳𓠴𓠵𓠶𓠷𓠸𓠹𓠺𓠻𓠼𓠽𓠾𓠿𓡀𓡁𓡂𓡃𓡄𓡅𓡆𓡇𓡈𓡉𓡊𓡋𓡌𓡍𓡎𓡏𓡐𓡑𓡒𓡓𓡔𓡕𓡖𓡗𓡘𓡙𓡚𓡛𓡜𓡝𓡞𓡟𓡠𓡡𓡢𓡣𓡤𓡥𓡦𓡧𓡨𓡩𓡪𓡫𓡬𓡭𓡮𓡯𓡰𓡱𓡲𓡳𓡴𓡵𓡶𓡷𓡸𓡹𓡺𓡻𓡼𓡽𓡾𓡿𓢀𓢁𓢂𓢃𓢄𓢅𓢆𓢇𓢈𓢉𓢊𓢋𓢌𓢍𓢎𓢏𓢐𓢑𓢒𓢓𓢔𓢕𓢖𓢗𓢘𓢙𓢚𓢛𓢜𓢝𓢞𓢟𓢠𓢡𓢢𓢣𓢤𓢥𓢦𓢧𓢨𓢩𓢪𓢫𓢬𓢭𓢮𓢯𓢰𓢱𓢲𓢳𓢴𓢵𓢶𓢷𓢸𓢹𓢺𓢻𓢼𓢽𓢾𓢿𓣀𓣁𓣂𓣃𓣄𓣅𓣆𓣇𓣈𓣉𓣊𓣋𓣌𓣍𓣎𓣏𓣐𓣑𓣒𓣓𓣔𓣕𓣖𓣗𓣘𓣙𓣚𓣛𓣜𓣝𓣞𓣟𓣠𓣡𓣢𓣣𓣤𓣥𓣦𓣧𓣨𓣩𓣪𓣫𓣬𓣭𓣮𓣯𓣰𓣱𓣲𓣳𓣴𓣵𓣶𓣷𓣸𓣹𓣺𓣻𓣼𓣽𓣾𓣿𓤀𓤁𓤂𓤃𓤄𓤅𓤆𓤇𓤈𓤉𓤊𓤋𓤌𓤍𓤎𓤏𓤐𓤑𓤒𓤓𓤔𓤕𓤖𓤗𓤘𓤙𓤚𓤛𓤜𓤝𓤞𓤟𓤠𓤡𓤢𓤣𓤤𓤥𓤦𓤧𓤨𓤩𓤪𓤫𓤬𓤭𓤮𓤯𓤰𓤱𓤲𓤳𓤴𓤵𓤶𓤷𓤸𓤹𓤺𓤻𓤼𓤽𓤾𓤿𓥀𓥁𓥂𓥃𓥄𓥅𓥆𓥇𓥈𓥉𓥊𓥋𓥌𓥍𓥎𓥏𓥐𓥑𓥒𓥓𓥔𓥕𓥖𓥗𓥘𓥙𓥚𓥛𓥜𓥝𓥞𓥟𓥠𓥡𓥢𓥣𓥤𓥥𓥦𓥧𓥨𓥩𓥪𓥫𓥬𓥭𓥮𓥯𓥰𓥱𓥲𓥳𓥴𓥵𓥶𓥷𓥸𓥹𓥺𓥻𓥼𓥽𓥾𓥿𓦀𓦁𓦂𓦃𓦄𓦅𓦆𓦇𓦈𓦉𓦊𓦋𓦌𓦍𓦎𓦏𓦐𓦑𓦒𓦓𓦔𓦕𓦖𓦗𓦘𓦙𓦚𓦛𓦜𓦝𓦞𓦟𓦠𓦡𓦢𓦣𓦤𓦥𓦦𓦧𓦨𓦩𓦪𓦫𓦬𓦭𓦮𓦯𓦰𓦱𓦲𓦳𓦴𓦵𓦶𓦷𓦸𓦹𓦺𓦻𓦼𓦽𓦾𓦿𓧀𓧁𓧂𓧃𓧄𓧅𓧆𓧇𓧈𓧉𓧊𓧋𓧌𓧍𓧎𓧏𓧐𓧑𓧒𓧓𓧔𓧕𓧖𓧗𓧘𓧙𓧚𓧛𓧜𓧝𓧞𓧟𓧠𓧡𓧢𓧣𓧤𓧥𓧦𓧧𓧨𓧩𓧪𓧫𓧬𓧭𓧮𓧯𓧰𓧱𓧲𓧳𓧴𓧵𓧶𓧷𓧸𓧹𓧺𓧻𓧼𓧽𓧾𓧿𓨀𓨁𓨂𓨃𓨄𓨅𓨆𓨇𓨈𓨉𓨊𓨋𓨌𓨍𓨎𓨏𓨐𓨑𓨒𓨓𓨔𓨕𓨖𓨗𓨘𓨙𓨚𓨛𓨜𓨝𓨞𓨟𓨠𓨡𓨢𓨣𓨤𓨥𓨦𓨧𓨨𓨩𓨪𓨫𓨬𓨭𓨮𓨯𓨰𓨱𓨲𓨳𓨴𓨵𓨶𓨷𓨸𓨹𓨺𓨻𓨼𓨽𓨾𓨿𓩀𓩁𓩂𓩃𓩄𓩅𓩆𓩇𓩈𓩉𓩊𓩋𓩌𓩍𓩎𓩏𓩐𓩑𓩒𓩓𓩔𓩕𓩖𓩗𓩘𓩙𓩚𓩛𓩜𓩝𓩞𓩟𓩠𓩡𓩢𓩣𓩤𓩥𓩦𓩧𓩨𓩩𓩪𓩫𓩬𓩭𓩮𓩯𓩰𓩱𓩲𓩳𓩴𓩵𓩶𓩷𓩸𓩹𓩺𓩻𓩼𓩽𓩾𓩿𓪀𓪁𓪂𓪃𓪄𓪅𓪆𓪇𓪈𓪉𓪊𓪋𓪌𓪍𓪎𓪏𓪐𓪑𓪒𓪓𓪔𓪕𓪖𓪗𓪘𓪙𓪚𓪛𓪜𓪝𓪞𓪟𓪠𓪡𓪢𓪣𓪤𓪥𓪦𓪧𓪨𓪩𓪪𓪫𓪬𓪭𓪮𓪯𓪰𓪱𓪲𓪳𓪴𓪵𓪶𓪷𓪸𓪹𓪺𓪻𓪼𓪽𓪾𓪿𓫀𓫁𓫂𓫃𓫄𓫅𓫆𓫇𓫈𓫉𓫊𓫋𓫌𓫍𓫎𓫏𓫐𓫑𓫒𓫓𓫔𓫕𓫖𓫗𓫘𓫙𓫚𓫛𓫜𓫝𓫞𓫟𓫠𓫡𓫢𓫣𓫤𓫥𓫦𓫧𓫨𓫩𓫪𓫫𓫬𓫭𓫮𓫯𓫰𓫱𓫲𓫳𓫴𓫵𓫶𓫷𓫸𓫹𓫺𓫻𓫼𓫽𓫾𓫿𓬀𓬁𓬂𓬃𓬄𓬅𓬆𓬇𓬈𓬉𓬊𓬋𓬌𓬍𓬎𓬏𓬐𓬑𓬒𓬓𓬔𓬕𓬖𓬗𓬘𓬙𓬚𓬛𓬜𓬝𓬞𓬟𓬠𓬡𓬢𓬣𓬤𓬥𓬦𓬧𓬨𓬩𓬪𓬫𓬬𓬭𓬮𓬯𓬰𓬱𓬲𓬳𓬴𓬵𓬶𓬷𓬸𓬹𓬺𓬻𓬼𓬽𓬾𓬿𓭀𓭁𓭂𓭃𓭄𓭅𓭆𓭇𓭈𓭉𓭊𓭋𓭌𓭍𓭎𓭏𓭐𓭑𓭒𓭓𓭔𓭕𓭖𓭗𓭘𓭙𓭚𓭛𓭜𓭝𓭞𓭟𓭠𓭡𓭢𓭣𓭤𓭥𓭦𓭧𓭨𓭩𓭪𓭫𓭬𓭭𓭮𓭯𓭰𓭱𓭲𓭳𓭴𓭵𓭶𓭷𓭸𓭹𓭺𓭻𓭼𓭽𓭾𓭿𓮀𓮁𓮂𓮃𓮄𓮅𓮆𓮇𓮈𓮉𓮊𓮋𓮌𓮍𓮎𓮏𓮐𓮑𓮒𓮓𓮔𓮕𓮖𓮗𓮘𓮙𓮚𓮛𓮜𓮝𓮞𓮟𓮠𓮡𓮢𓮣𓮤𓮥𓮦𓮧𓮨𓮩𓮪𓮫𓮬𓮭𓮮𓮯𓮰𓮱𓮲𓮳𓮴𓮵𓮶𓮷𓮸𓮹𓮺𓮻𓮼𓮽𓮾𓮿𓯀𓯁𓯂𓯃𓯄𓯅𓯆𓯇𓯈𓯉𓯊𓯋𓯌𓯍𓯎𓯏𓯐𓯑𓯒𓯓𓯔𓯕𓯖𓯗𓯘𓯙𓯚𓯛𓯜𓯝𓯞𓯟𓯠𓯡𓯢𓯣𓯤𓯥𓯦𓯧𓯨𓯩𓯪𓯫𓯬𓯭𓯮𓯯𓯰𓯱𓯲𓯳𓯴𓯵𓯶𓯷𓯸𓯹𓯺𓯻𓯼𓯽𓯾𓯿𓰀𓰁𓰂𓰃𓰄𓰅𓰆𓰇𓰈𓰉𓰊𓰋𓰌𓰍𓰎𓰏𓰐𓰑𓰒𓰓𓰔𓰕𓰖𓰗𓰘𓰙𓰚𓰛𓰜𓰝𓰞𓰟𓰠𓰡𓰢𓰣𓰤𓰥𓰦𓰧𓰨𓰩𓰪𓰫𓰬𓰭𓰮𓰯𓰰𓰱𓰲𓰳𓰴𓰵𓰶𓰷𓰸𓰹𓰺𓰻𓰼𓰽𓰾𓰿𓱀𓱁𓱂𓱃𓱄𓱅𓱆𓱇𓱈𓱉𓱊𓱋𓱌𓱍𓱎𓱏𓱐𓱑𓱒𓱓𓱔𓱕𓱖𓱗𓱘𓱙𓱚𓱛𓱜𓱝𓱞𓱟𓱠𓱡𓱢𓱣𓱤𓱥𓱦𓱧𓱨𓱩𓱪𓱫𓱬𓱭𓱮𓱯𓱰𓱱𓱲𓱳𓱴𓱵𓱶𓱷𓱸𓱹𓱺𓱻𓱼𓱽𓱾𓱿𓲀𓲁𓲂𓲃𓲄𓲅𓲆𓲇𓲈𓲉𓲊𓲋𓲌𓲍𓲎𓲏𓲐𓲑𓲒𓲓𓲔𓲕𓲖𓲗𓲘𓲙𓲚𓲛𓲜𓲝𓲞𓲟𓲠𓲡𓲢𓲣𓲤𓲥𓲦𓲧𓲨𓲩𓲪𓲫𓲬𓲭𓲮𓲯𓲰𓲱𓲲𓲳𓲴𓲵𓲶𓲷𓲸𓲹𓲺𓲻𓲼𓲽𓲾𓲿𓳀𓳁𓳂𓳃𓳄𓳅𓳆𓳇𓳈𓳉𓳊𓳋𓳌𓳍𓳎𓳏𓳐𓳑𓳒𓳓𓳔𓳕𓳖𓳗𓳘𓳙𓳚𓳛𓳜𓳝𓳞𓳟𓳠𓳡𓳢𓳣𓳤𓳥𓳦𓳧𓳨𓳩𓳪𓳫𓳬𓳭𓳮𓳯𓳰𓳱𓳲𓳳𓳴𓳵𓳶𓳷𓳸𓳹𓳺𓳻𓳼𓳽𓳾𓳿𓴀𓴁𓴂𓴃𓴄𓴅𓴆𓴇𓴈𓴉𓴊𓴋𓴌𓴍𓴎𓴏𓴐𓴑𓴒𓴓𓴔𓴕𓴖𓴗𓴘𓴙𓴚𓴛𓴜𓴝𓴞𓴟𓴠𓴡𓴢𓴣𓴤𓴥𓴦𓴧𓴨𓴩𓴪𓴫𓴬𓴭𓴮𓴯𓴰𓴱𓴲𓴳𓴴𓴵𓴶𓴷𓴸𓴹𓴺𓴻𓴼𓴽𓴾𓴿𓵀𓵁𓵂𓵃𓵄𓵅𓵆𓵇𓵈𓵉𓵊𓵋𓵌𓵍𓵎𓵏𓵐𓵑𓵒𓵓𓵔𓵕𓵖𓵗𓵘𓵙𓵚𓵛𓵜𓵝𓵞𓵟𓵠𓵡𓵢𓵣𓵤𓵥𓵦𓵧𓵨𓵩𓵪𓵫𓵬𓵭𓵮𓵯𓵰𓵱𓵲𓵳𓵴𓵵𓵶𓵷𓵸𓵹𓵺𓵻𓵼

A

B

C

A

B

C

A

----- B

C

A

----- B

C

A

----- B

C

||| k̄ l̄ Ā n̄ p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ A

----- B

ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ A

p̄ q̄ r̄ [z̄] k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ 26 A

k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ C

37 ← 28 k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ A

k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ 19 C

m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ A

ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ 29 B

k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ C

m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ A

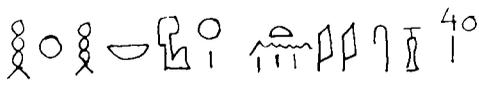
ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ B

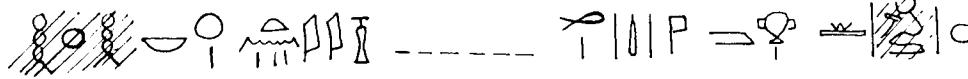
m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ C

k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ 39 A

k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ B

k̄ l̄ m̄ n̄ ō p̄ q̄ r̄ s̄ t̄ ū v̄ w̄ x̄ ȳ z̄ 20 C

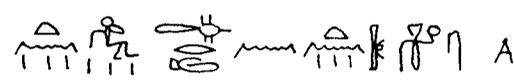

A  


B  

C

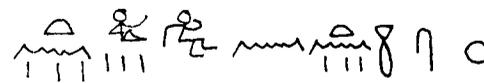

A  

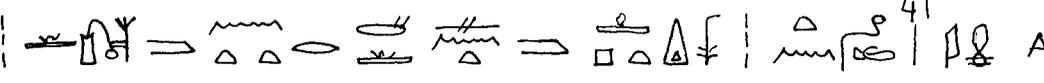
B  

C


A

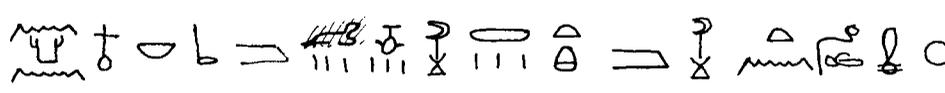

B


C



A



B



C

## TRADUCTION

<sup>1</sup> « Offrande que donne le roi à A [mon maître des trônes des deux Terres, roi de l'éternité et maître de l'infini], le prince, [le maître des] deux [grandes plumes], l'unique, l'ancêtre <sup>7</sup>, le grand des grands, le (dieu) primordial sans égal <sup>8</sup>. C'est le grand, [<sup>2</sup> qui a créé] les hommes et les dieux <sup>9</sup> [. . .], [La flamme vivante] qui est sortie du Noun pour être reçue des hommes, le dieu divin qui est venu à l'existence de lui même, qui a dit qu'advienne ce qui est advenu <sup>10</sup>. Une belle sépulture pour qu'il soit permis d'être enterré dans la tombe rupestre de l'Occident. Puisse-t-il (Amon), donner [<sup>3</sup> [glorification, puissance], noblesse et beau nom [. . .] sans jamais disparaître, éternellement. Pour le *ka* de l'unique, excellent <sup>11</sup>, aimé des hommes et loué du dieu <sup>12</sup> à cause de son caractère, celui qui est au service d'[Amon <sup>13</sup> <sup>4</sup> Amenem]hat, juste de voix, engendré par [celui qui est au service d'Amon *'Itf-nfr* <sup>14</sup>, juste de voix et né de la chanteuse d']Amon *Tti-m-nfr* <sup>15</sup>. Que ta vie vienne à l'existence à nouveau, que ton *ba* ne s'éloigne pas de ton corps <sup>16</sup>, que ton *ba* soit divin <sup>5</sup> avec le[s] dieu[x]. Que les excellents *ba* <sup>17</sup> [par]lent avec toi et que ton [ima]ge soit avec eux pour recevoir ce qui est donné sur terre. Puisse-tu t'[abreuver d'eau] <sup>8</sup>, res[pirer] l'air, être fier <sup>19</sup>, se[lon] ton désir et que tes yeux te soient donnés pour voir, tes oreilles pour <sup>6</sup> écouter ce qui est dit, ta bouche pour parler, tes jambes pour marcher, que tes mains ainsi que [tes bras] se meuvent pour toi, que ta chair [soit ferme] <sup>20</sup>, que tes vaisseaux s'assouplissent <sup>21</sup>, puisse-tu te réjouir dans tous tes membres, retrouver tes membres au [complet] <sup>22</sup>. <sup>7</sup> Il n'y a chez toi rien de mauvais, du tout <sup>23</sup>. Ton cœur est avec toi en vérité, ton cœur est [comme auparavant] <sup>24</sup>. Tu es venu, revigoré quant à ta force, dans (ce) tien aspect dans lequel tu existeras. Puisse-tu monter vers le ciel, pénétrer <sup>8</sup> (dans) l'au-delà <sup>25</sup> en toute forme que tu désires. Qu'on invoque, pour toi, au cours de tous les jours, [sur la table d'offrande d'Ounnefer]. Puisse-tu recevoir les offrandes [exposées en (sa) présence ainsi que l'of]frande [pour le maître] de la nécropole <sup>26</sup>; <sup>9</sup> pour le *ka* de celui aux mains pures <sup>27</sup> quand il accomplit les rites <sup>28</sup>, l'homme avisé quand il fait des louanges <sup>29</sup>, le prêtre *ouâb*, celui qui est au service [d'Amon, Amenem]hat, juste de voix. [Puisse-tu manger le pain *šns*] près du [dieu, à] l'estrade <sup>30</sup> <sup>10</sup> [du maître des dieux primordiaux] et retourner là, à l'endroit où il est, parmi l'assemblée [suprême. Puisse-tu aller] au milieu d'eux, te join[dre <sup>31</sup> aux sui]vants d'Horus, sortir et <sup>11</sup> [redescendre sans] entrave, sans être retenu <sup>32</sup> à la porte de [l'au-delà. Que les portes de l'horizon soient ouvertes pour toi et que les verrous] se tirent d'eux-mêmes pour toi. Puisse-tu rejoindre la salle de <sup>12</sup> la Doub[le Just]tice et que le dieu qui s'y tient te salue. Puisse-tu prendre place [à l'intérieur de *'Im-ht* <sup>33</sup> et entrer dans la ville] de Hâpy. Puisse-tu être heureux [quand tu laboures et] irrigues le champ <sup>13</sup> d'Ia[lou] <sup>34</sup>. Qu'advienne (la prospérité de) tes [af]faires, à la mesure de ce que tu as fait. Que la récol[te] en fleur <sup>35</sup> vienne à toi. Qu'on lance pour toi la corde de halage [dans la main des rameurs]. Puisse-tu [navi]guer selon [ton désir. Puisse-tu ressortir] <sup>14</sup> chaque matin et rentrer à chaque crépuscule. Que ta torche soit allumée pour toi la nuit jusqu'à ce que la lumière [du soleil paraisse sur] ton [cor]ps. Qu'on [te] dise : « Bienvenue, bienvenue, <sup>15</sup> tu es distingué

plus que les possesseurs de biens '. Puisses-tu contempler Rê dans l'horizon du ciel et apercevoir [Amon] quand il [ap]paraît. Puisses-tu t'éveiller [en beauté] chaque jour <sup>36</sup>, évacuer à terre tes impuretés. Puisses-tu passer l'éternité <sup>37</sup> <sup>16</sup> dans la joie, dans les faveurs du dieu qui est en toi. Ton *ka* est avec toi, il ne t'a pas abandonné. Tes aliments sont établis [à leur place]. [Pour le *ka* de celui qui est] au ser[vice] d'[Amon, Amenem]hat. Il dit : ' je suis un noble, bienfaisant à l'égard <sup>17</sup> de son maître, clairvoyant, dont l'esprit est exempt de négligence <sup>38</sup>. J'ai marché sur le chemin, celui que j'avais reconnu. Je connaissais l'issue de la vi[e]. J'ai [compté] les offrandes divines, virées en tant que toute (sorte de) bonnes choses (à savoir) : du vin, de la bière, <sup>18</sup> de l'encens, comme (les dons d') Hâpy coulant jusqu'à la mer. Ma bouche est active à faire du bien pour mon maître, [j'ai craint de laisser quelque] chose [(qu'on pût me reprocher) ... à l'assemblée] suprê[me ...]. Mon propre cœur me guide, [il rend juste ma voix] <sup>19</sup> dans l'assemblée suprême. Écoutez donc, vous qui êtes venus à l'existence, ce que (je) vous dis, il n'y a pas de mensonge là. Ô vivants qui êtes venus à l'existence, [nobles et hommes qui êtes] sur terre, prêtres, prêtres purs, prêtres lecteurs, [assem]blées sacerdotales de <sup>20</sup> Ka[rnak], vous tous les [scri]bes qui prenez la palette, experts en textes divins, que Rê, maître [d'éternité], vous favorise, [ainsi qu'Amon, le dieu primordial du Double Pays ... qui est maître bénéfique en sa] fonction. Soyez prospères en vos enfants <sup>39</sup>, si vous dites ' : ' Milliers de pains, milliers de boissons et de bétail en toute bonne place, pour le *ka* de ... '.

## NOTES DE LA TRADUCTION

7. *'Imy-b3h* : *Wb* I, 73[19], titre dérivé de l'épithète *imy-b3h* (*Wb* I, 73[17] « qui se trouve devant/avant »; Meeks, *ALex* III, p. 19, n° 790193, propose le sens d'« ancêtre ».

8. *'Twtj sn-nw:f* comme épithète d'Amon, cf. *KRI* II, p. 581/15; 623/16.

9. Cf. Assman, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, texte 73-74 p. 106; l'auteur préfère la restitution *shpr* plutôt que *km3*.

10. Cf. Helck, *MDIAK* 34, p. 74, l. 10 : ...*hpr-n hprwt*..., « (par lequel) ce qui est advenu est venu à l'existence ».

11. *W'ikr* est ici placé après *nk3n* comme s'il s'agissait d'un titre, cf. à ce sujet Sauneron, *BIFAO* 77, p. 25, n. a; sur cet emploi, comparer encore avec Legrain, *Statues et statuettes* III, p. 58, CGC n° 42225.

12. *Hsy n ntr* « loué du dieu » : Assman, *JEA* 65, p. 58 et n. 27, ou « loué d'un dieu », cf. Gourlay, *BIFAO* 79, p. 95, *hsy 3 n Pth* « grand favori du dieu Ptah ».

13. La signification du titre du personnage, *imy-st'-n-'Imn*, de même que sa véritable fonction au sein de la hiérarchie sacerdotale s'avèrent difficiles à établir et nous aurons recours, pour étayer notre opinion, aux différentes hypothèses qui ont été émises sur le sujet : Weill (*Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien*, p. 37), avait adopté la traduction « ouvrier du temple » et Sethe (*Götting. Gelehrt. Anzeige*, p. 707, n. 2), avait opté pour « homme de peine », Gardiner (*PSBA* 34, p. 261, n. 14), reprend pour sa part l'analyse de Weill et se fonde sur l'étymologie du terme général  $\dagger \text{𓂏} \rightarrow \text{imy-st-}^{\text{c}}$  pour proposer le sens de « fonctionnaire » ou « employé ». Gauthier, quant à lui (*Le personnel du dieu Min*, p. 31 et suiv.), établit un parallèle entre la hiérarchie des fonctions chez les prêtres d'Amon et ceux de Min, laquelle distingue le clergé mineur du véritable corps sacerdotal. Il se fonde sur les décrets royaux de l'Ancien Empire trouvés à Coptos, qui mentionnent des personnages portant ce titre, sans permettre d'établir s'il s'agit réellement de prêtres, ni renseigner sur leurs attributions. Posener-Kriéger (*Arch. Abousir* I, p. 5), de son côté, comprend l'expression *imy-st-}^{\text{c}}* (*rmf*) comme « ce dans quoi est l'activité des gens », modifiant ainsi la lecture « ceux qui sont de service » proposée par Firschow (*ZÄS* 75, p. 95) et Goedicke (*Königliche Dokumente*, p. 92) et mettant en parallèle la structure des expressions « *imy-st-}^{\text{c}}**rmf* » et « *imy-rn-f* ». Il semble au bout du compte assez peu vraisemblable qu'un « fonctionnaire » occupant un emploi subalterne dans la hiérarchie, un simple employé si l'on admet le sens qui se dégage des différentes traductions proposées, ait pu se faire creuser une tombe de l'importance de la tombe n° 53. C'est pourquoi nous nous proposons d'établir ultérieurement un répertoire de tous les personnages portant un tel titre afin d'étudier celui-ci de manière plus approfondie.

14. Cf. Ranke, *PN* I, p. 50, 22.

15. Cf. Ranke, *PN* II, p. 330, 15, donnant le même exemple : *Tti* + le nom d'une déesse.

16. Comparer Assmann, *l.c.*, p. 70 et Berlandini, *BIFAO* 79, p. 258.

17. Sur les *ba* désignant certains états, hypostases ou émanations d'une divinité, cf. *KRI* II, 624/13.





C. — Stèle de la tombe de *Imn-m-h3t* (n° 53) à Cheikh Abd el-Gournad,  
d'après Sethe, *Urk IV*, 1217-1223.